

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE 2015 ET PERSPECTIVES FISCALES POUR L'ANNÉE 2016

La mairesse dépose à la table du conseil son rapport sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Sophie pour l'année 2015 et les perspectives fiscales pour l'année 2016 et procède à sa lecture.

Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément à l'article 955 du *Code municipal du Québec*, je vous présente le rapport de la situation financière de la Municipalité.

Depuis le début de notre mandat, nous nous sommes donnés comme objectif de respecter le plus fidèlement le cadre budgétaire annuellement adopté. Le respect du budget et l'anticipation du changement sont les procédés utilisés par notre équipe afin de garantir une saine situation financière de la Municipalité.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2014

Le vérificateur externe, la firme Paul Buissière CA, a vérifié le bilan consolidé de la Municipalité de Sainte-Sophie au 31 décembre 2014 ainsi que les états consolidés des activités financières, des activités d'investissements, du coût des services municipaux, du surplus accumulé, des réserves financières et des fonds réservés, de l'investissement net dans les éléments d'actifs à long terme et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date.

L'opinion du vérificateur sur les états financiers consolidés donne, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Municipalité au 31 décembre 2014. Cette opinion favorable est exprimée sur l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers et l'état consolidé des flux de trésorerie, le tout selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

Ces états financiers révèlent en 2014 des dépenses consolidées de 16 937 120 \$ et des revenus consolidés de 17 389 548 \$ dégageant ainsi un surplus de l'exercice 2014 de 452 428 \$. Les états financiers 2014 furent déposés et présentés lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal le 5 mai 2015.

Voici un résumé de l'état des surplus et de la dette :

ÉTAT DES SURPLUS ET RÉSERVES CONSOLIDÉS 2014

Surplus annuel	452 428 \$
Surplus total accumulé de :	1 340 942 \$

ÉTAT DE LA DETTE CONSOLIDÉE 2014

Dettes à long terme à la charge de :

Une partie des contribuables (taxes de secteur)	8 244 129 \$
À l'ensemble des contribuables (taxe foncière)	18 304 044 \$

Total de la dette à long terme : **26 548 173 \$**

Dettes à court terme (emprunts temporaires) : **3 429 904 \$**

SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ POUR 2015

Lors de l'adoption du budget 2015, nous avons prévu affecter la somme de 467 884 \$ du surplus libre à cet exercice financier. Selon nos estimés à ce jour, une somme approximative de 400 000 \$ sera nécessaire, laissant donc envisager un excédent approchant les 60 000 \$.

LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015, 2016 ET 2017

Les investissements sont une nécessité dans une Municipalité. Voici un résumé des principales catégories d'investissements et d'infrastructures effectuées et prévues au cours de l'année 2015.

Investissements majeurs Sainte-Sophie

Asphaltage divers	2 549 424 \$
Prolongement réseaux égout & aqueduc	597 797 \$
Camion incendie autopompe-citerne & équipements	425 000 \$
Réfection et stabilisation des infrastructures	253 880 \$
Parcs et terrains de jeux	70 500 \$
Piste cyclable	303 394 \$
Réfection bâtiments municipaux	116 810 \$
Bacs roulants bleus 360L	25 286 \$
Divers équipements	55 189 \$
TOTAL :	4 397 280 \$

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2016

L'année 2016 marque le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation triennal. Ce rôle d'évaluation est déterminant pour la prise de décisions budgétaires puisque celui-ci détermine la majeure partie des revenus, soit la taxation. Nous analyserons prochainement les besoins réels des différents départements municipaux afin de déterminer les crédits budgétaires nécessaires au bon déroulement des opérations et services municipaux.

LES CONTRATS SUPÉRIEURS À 25 000 \$

Tout comme l'exige l'article 955 du *Code municipal du Québec*, je remets la liste de tous les contrats comportant une dépense supérieure à 25 000 \$. Cette liste comprend tous les liens contractuels de la Municipalité depuis le dernier dépôt de celle-ci. Chaque citoyenne et citoyen a accès à cette liste en s'adressant au service du greffe.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Pour l'année 2015, la rémunération des élus est composée d'allocations et de salaires suivants :

	Salaires	Allocations de dépenses
Mairesse	52 298.76 \$	15 975.96 \$
Conseillers	15 880.78 \$	7 940.32\$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015, 2016 ET 2017

Simultanément au dépôt du budget 2016, le conseil adoptera le prochain programme triennal d'immobilisation. Ce programme reflète la vision du conseil municipal en matière d'investissements en infrastructures et équipements. Les dépenses d'investissements assumées par l'ensemble des contribuables sont nécessaires au bon fonctionnement et au développement de la Municipalité.

CONCLUSION

En cette période budgétaire et de fin d'exercice fiscal, nous sommes fiers des réalisations et accomplissements effectués dans la dernière année, en respectant le cadre budgétaire. Nous poursuivons nos objectifs d'offrir la maximisation des services municipaux, le développement de la Municipalité et le renouvellement de nos infrastructures, tout en offrant un taux de taxation équilibré. La santé financière de la Municipalité de Sainte-Sophie est saine et nous continuerons de maintenir un équilibre budgétaire année après année.

J'aimerais remercier l'ensemble du conseil municipal, tous les employés et particulièrement vous chers citoyens de nous faire confiance.

Merci de votre attention.

Louise Gallant, mairesse